

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2019
RIUNIONE DI I 21 È 22 DI FERRAGHJU
REUNION DES 21 ET 22 FEVRIER

2018/E7/094

Question déposée par Mme Julia TIBERI au nom du groupe
"Partitu di a Nazione Corsa"

OBJET : Caserne Bacciochi

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Ma question concerne le devenir des locaux de « la caserne Bacciochi » actuellement occupés par la Compagnie de Gendarmerie d'Aiacciu.

Ces locaux sont la propriété de la Collectivité de Corse.

La nouvelle gendarmerie de Peri est destinée à accueillir plusieurs services, dont la Compagnie d'Aiacciu.

Les locaux devenant vacants, idéalement situés à côté du Palais de Justice, pourraient avoir vocation à devenir une véritable cité Judiciaire, en regroupant les différents Tribunaux disséminés dans la cité impériale ainsi que l'Ordre des Avocats au Barreau d'Aiacciu.

Il convient de souligner que l'Ordre des Avocats occupe actuellement un bureau, au sein du Palais de Justice, d'une exigüité sans pareil ayant contraint l'une de trois secrétaires à occuper le bureau attribué au Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau d'Aiacciu, lequel ne dispose donc plus d'un bureau permanent.

Ce projet bénéficie du soutien des Présidents de Juridictions ainsi que du soutien de Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Bastia, étant précisé que le programme immobilier de la Cour d'Appel de Bastia doit être présenté à la fin de l'année 2018.

Monsieur le Président, pouvez-vous nous faire part de votre position quant au devenir des locaux dont s'agit ?